DE

WLAN-HiFi-Receiver IRS-715

mit Webradio, FM, DAB+, Bluetooth, CD, 60 W

Bedienungsanleitung

VR-RADIO™

ZX-3157-675

Inhaltsverzeichnis

Ihr neuer HiFi-Receiver **5**
Lieferumfang 5

Wichtige Hinweise zu Beginn **6**
Sicherheitshinweise 7
Wichtige Hinweise zur Entsorgung 8
Konformitätserklärung 8

Produktdetails **9**
HiFi-Receiver 9
Fernbedienung 10

Inbetriebnahme **11**
1. In den Standby-Modus versetzen 11
2. Ein- und ausschalten 11
3. Antenne 11
5. Einrichtungsassistent 11

Allgemeines **12**
1. Menü-Navigation 12
2. Wiedergabe-Tasten 12
3. Texteingabe 12
4. Sender speichern 12
4.1 Gespeicherten Sender abspielen 13

Modus-Menü **13**
1. Internetradio 13
1.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen 14
2. Podcasts 14
2.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen 15
3. DAB-Radio 15
3.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen 16
3.2 Slideshow (Diashow) 16
3.3 Dynamikbereichskomprimierung (DRC) 16
4. FM-Radio 16
4.1 Sendersuchlauf 17
4.2 Aktuelle Wiedergabeinformationen 17
5. Disc 17

5.1 Verwendung 17
5.2 Speicherliste erstellen 18
6. USB 18
7. AUX-IN 18
8. Bluetooth 19
9. Optical-IN 19
10. Coaxial-IN 19

Hauptmenü 20
1. Schlummer-Modus 20
2. Wecker 20

Systemeinstellungen 21
1. Equalizer 21
2. Netzwerk 21
2.1 Netzwerkassistent 21
2.1.1 Netzwerkauswahl 22
2.1.2 Netzwerk 22
2.1.3 Standardverschlüsseltes Netzwerk 22
2.1.4 Verbindungsherstellung 22
2.2 PBC WLAN Setup 22
2.3 Einstellungen anzeigen 22
2.4 Manuelle Einstellungen 23
2.5 NetRemote PIN Setup 23
2.6 Netzwerkprofil 23
2.7 Netzwerkeinstellungen löschen 23
2.8 Netzwerkverbindung beibehalten 23
3. Zeit/Datum 23
4. Sprache 24
5. Werkseinstellungen 24
6. Softwareupdate 24
7. Einrichtungsassistent 24
8. Info 24
9. Datenschutzbestimmungen 25
10. Displaybeleuchtung 25
11. Line Output Setup 25

Technische Daten 26

GPL-Lizenztext **27**

Notizen **30**

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.vr-radio.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Ihr neuer HiFi-Receiver

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses HiFi-Receivers.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihren neuen HiFi-Receiver optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- HiFi-Receiver
- Fernbedienung
- Teleskop-Antenne für DAB+FM
- DAB/FM Antennen-Kabel
- WLAN-Antenne
- Audio-Kabel RCA (Cinch) auf 3,5mm Klinke
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt:

- 2 Batterien Typ AAA

Empfohlene App

Wir empfehlen zum Betrieb die kostenlose App **UNDOK**, die eine Verbindung zwischen Ihrem HiFi-Receiver und Ihrem Mobilgerät herstellen kann.

Wichtige Hinweise zu Beginn

Der "Lichtblitz"" steht für mögliche Stromschläge, die durch unisoliertes Material innerhalb des Geräts ausgelöst werden können. Entfernen Sie aus Sicherheitsgründen keinesfalls die Abdeckung.

Das "Ausrufezeichen" markiert Funktionen, für die Sie die beigefügten Hinweise aufmerksam lesen sollten, um Betriebs- oder Wartungsprobleme zu vermeiden.

ACHTUNG!

ZUR VERMEIDUNG VON STROMSCHLÄGEN DIE ABDECKUNG (BZW. RÜCKWAND) NICHT ABNEHMEN. ES BEFINDEN SICH KEINE VOM BENUTZER ZU WARTENDEN BAUTEILE IM INNERN. WARTUNGSARBEITEN NUR VON FACHPERSONAL DURCHFÜHREN LASSEN.

ACHTUNG!

SCHÜTZEN SIE SICH VOR STROMSCHLAGGEFAHR, SETZEN SIE DIESES PRODUKT NICHT REGEN ODER FEUCHTIGKEIT AUS.

ACHTUNG!

Das Gerät nicht an einem beengten Ort einbauen, wie z. B. in einem Bücherregal o.ä.

HINWEIS:

Belüftungsöffnungen dürfen nicht verdeckt werden. Das Gerät muss gemäß den Herstellerangaben aufgestellt werden.

- Vermeiden Sie eine unsachgemäße physikalische oder mechanische Nutzung des Stromkabels, wie z. B. Verdrehen, Knicken, Zerstechen, Einklemmen in einer Tür oder Drauftreten. Achten Sie besonders auf Stecker, Steckdosen und auf die Punkte, an denen das Kabel aus dem Gerät heraustritt. Die Stromversorgung des Gerätes wird über den Netzstecker getrennt. Der Netzstecker muss im Notfall stets gut erreichbar sein.
- VORSICHT: Das Gerät sollte keinem Wasser ausgesetzt werden (Tropf- oder Spritzwasser) und es sollten keine mit Flüssigkeiten gefüllte Behälter auf das Gerät gestellt werden, wie z. B. Vasen.
- VORSICHT: Keine Hochspannungsgeräte in der Nähe dieses Gerätes verwenden (z. B. elektrische Fliegenklatschen). Ansonsten besteht die Gefahr von Fehlfunktionen durch elektromagnetische Störungen.
- Öffnen Sie auf keinen Fall das Gehäuse des Geräts.
- Stellen Sie dieses Gerät niemals auf andere elektrische Geräte.
- Setzen Sie das Gerät keinem direkten Sonnenlicht, keiner offenen Flamme und keiner starken Hitze aus.

- Stellen Sie zum Trennen des Geräts von der Stromversorgung den einfachen Zugriff auf Netzkabel, Stecker oder Netzteil sicher.
- Auf das Gerät dürfen keine möglichen Gefahrenquellen gestellt werden (z. B. mit einer Flüssigkeit gefüllte Gegenstände, brennende Kerzen).
- ACHTUNG: Um Hörschäden zu vermeiden, sollten Kopfhörer nur für kurze Zeit bei hoher Lautstärke verwenden. Stellen Sie eine angemessene Lautstärke ein. Je höher die Lautstärke, desto schneller können Hörschäden entstehen.

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können. Geben Sie sie an Nachbenutzer weiter.
- Bitte beachten Sie beim Gebrauch die Sicherheitshinweise.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Achten Sie darauf, dass das Produkt an einer Steckdose betrieben wird die leicht zugänglich ist, damit Sie das Gerät im Notfall schnell vom Netz trennen können.
- Öffnen Sie das Produkt nie eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört nicht in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag / Monat / Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt ZX-3157-675 in Übereinstimmung mit der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU, der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU + (EU)2015/863, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU und der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU befindet.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support.
Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer ZX-3157 ein.

Produktdetails

HiFi-Receiver

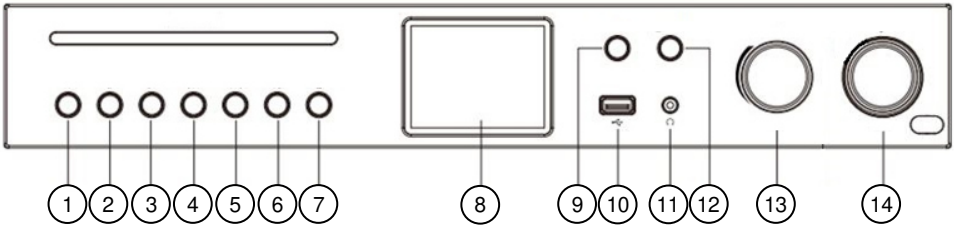

1. Ein/Aus-Taste
2. Mode-Taste
3. Menu/Info-Taste
4. Rückwärts-Taste
5. Wiedergabe-/Pause-Taste
6. Vorwärts-Taste
7. Eject-Taste
8. Display
9. Favoriten-Taste
10. USB-Buchse
11. Kopfhörer-Buchse
12. Back-Taste
13. Navigations-Drehregler
14. Lautstärke-Drehregler

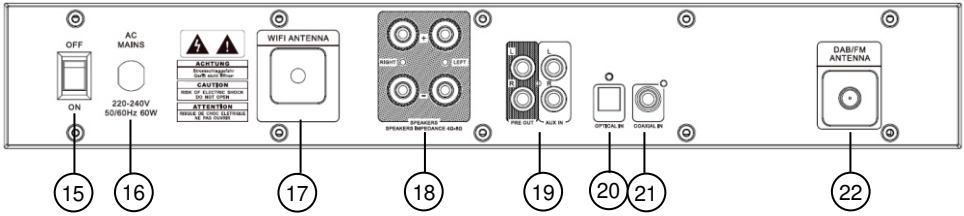

15. An/Aus-Schalter
16. Netzbuchse
17. WLAN-Antenne
18. Lautsprecher-Buchsen
19. AUX-IN / PRE-Out
20. Optischer Eingang
21. Koaxial Eingang
22. DAB/FM Antennenanschluss

Fernbedienung

1. Standby-Taste
2. Eject-Taste
3. Equalizer-Taste
4. Dimmer-Taste
5. Sleep-Taste
6. PROG-Taste
7. Rückwärts-Taste
8. Stopp-Taste
9. Vorwärts-Taste
10. Info-Taste
11. Modus-Taste
12. Menü-Taste
13. ▲-Taste
14. ◀-Taste
15. OK-Taste / Wiedergabe-Taste
16. ▼-Taste
17. ▶-Taste
18. Lautstärke -
19. Lautstärke +
20. Zahlen-/ Buchstabeneingabe
21. Favoriten-Taste
22. Stummschalten-Taste

Inbetriebnahme

1. In den Standby-Modus versetzen

Stellen Sie den An/Aus-Schalter auf der Rückseite des HiFi-Receivers auf die Position ON. Der Receiver befindet sich im Standby-Modus.

2. Ein- und ausschalten

Drücken Sie im Standby-Modus wiederholt die Ein/Aus-Taste vorne am Receiver, um ihn ein- und auszuschalten.

3. Antenne

Nutzen Sie für besten Empfang die DAB/FM-Teleskop-Antenne. Schrauben Sie sie auf der Rückseite des HiFi-Receivers an den DAB/FM-Antennenanschluss und ziehen Sie sie aus. Optional können Sie auch das mitgelieferte DAB/FM-Antennenkabel verwenden.

5. Einrichtungsassistent

Wird der HiFi-Receiver zum ersten Mal eingeschaltet, durchläuft er den Einrichtungsassistenten, um Datum und Uhrzeit einzustellen und das Netzwerk zu konfigurieren. Ist dieser Vorgang abgeschlossen, ist der HiFi-Receiver in den meisten Modi einsatzbereit. Sie können diese Einstellungen auch später ändern.

HINWEIS:

Um diese Einstellungen später zu ändern, rufen Sie die Systemeinstellungen auf.

Allgemeines

1. Menü-Navigation

- Zum Navigieren durch Menüs und Optionen verwenden Sie primär den Navigations-Drehregler. Drehen Sie ihn, um eine Option hervorzuheben. Drücken Sie ihn, um eine hervorgehobene Option auszuwählen.
- Drücken Sie die Back-Taste, um zum vorherigen Menü oder Untermenü zurückzukehren.

HINWEIS:

Alle Menüs und Listen fungieren als Schleifen, d.h. Sie springen vom letzten Eintrag wieder zum ersten Eintrag und umgekehrt.

2. Wiedergabe-Tasten

HINWEIS:

Die allgemeinen Bedienelemente sind in allen Hör-Modi verfügbar.

- **Wiedergabe-/Pause-Taste**: zum Starten
- **Rückwarts-Taste/Vorwärts-Taste**:
  - um zum vorherigen/nächsten Titel der aktuellen Wiedergabeliste zu gelangen
  - im DAB-Modus: drücken, um zum vorherigen/nächsten Sender in der Senderliste zu wechseln
  - im FM-Modus: drücken, um die Frequenz manuell anzupassen, gedrückt halten, um zum vorherigen/nächsten Sender in der Senderliste zu wechseln

3. Texteingabe

HINWEIS:

Der Dateneingabe-Bildschirm zeigt alle verfügbaren Zeichen und Befehlsfunktionen in einer Endlosschleife an.

Gehen Sie bei einer Texteingabe wie folgt vor:

1. Drehen Sie den Drehregler, um sich die Zeichen nach Bedarf anzeigen zu lassen.
2. Drücken Sie die den Navigations-Drehregler, um das hervorgehobene Zeichen auszuwählen.
3. Wählen Sie die Option **BKSP** (Rücktaste), um das letzte Zeichen zu löschen.
4. Haben Sie alle Zeichen eingegeben, dann wählen Sie **OK,** um die Eingabe abzuschließen.
5. Wählen Sie **Abbrechen,** um den Eingabebildschirm zu verlassen.

4. Sender speichern

HINWEIS:

Im DAB-, FM- und Internetradio-Modus können Sie jeweils bis zu 40 Sender speichern und aufrufen.

1. Stellen Sie den DAB-, FM- oder Internetradio-Modus ein je nachdem, ob Sie DAB-, FM- oder Internetradio-Sender speichern möchten.

2. Stellen Sie den gewünschten Sender ein.
3. Halten Sie die FAV-Taste gedrückt, bis der Speicherbildschirm angezeigt wird.
4. Drehen Sie den Drehregler, um einen der 40 Speicherplätze auszuwählen. Drücken Sie dann den Drehregler, um den Sender auf dem ausgewählten Speicherplatz zu speichern.

ODER:

5. Halten Sie im DAB-, FM- oder Internetradio-Modus eine Zahlen-Taste auf der Fernbedienung gedrückt, um den aktuell eingestellten Sender auf dieser Position zu speichern.

4.1 Gespeicherten Sender abspielen

1. Drücken Sie die FAV-Taste.
2. Wählen Sie per Navigations-Drehregler den gewünschten Sender aus. Drücken Sie dann den Navigations-Drehregler.

HINWEIS:

Wird ein gespeicherter Sender gespielt, erscheint unten im Bildschirm ein Sternsymbol und die Nummer des Speicherplatzes.

Modus-Menü

HINWEIS:

Jeder Modus verfügt über ein Modus-Menü mit spezifischen Optionen für diesen Modus.

1. Drücken Sie die Mode-Taste, um ins Modus-Menü zu gelangen. In der Mitte wird Ihnen der aktuell eingestellte Modus angezeigt. Folgende Optionen stehen Ihnen zur Verfügung:

- Internet-Radio
- Podcasts
- DAB-Radio
- FM-Radio
- Disc
- USB
- AUX
- Bluetooth
- Optical IN
- Coaxial IN

1. Internetradio

1. Wählen Sie den Internetradio-Modus.
2. Drücken Sie wiederholt die Menu/Info-Taste, um sich aktuelle Wiedergabe-Informationen anzeigen zu lassen.
3. Drehen Sie den Navigations-Drehregler, um zu folgenden Optionen im Internetradio-Menü zu gelangen:

HINWEIS:

Das Menü für die Senderliste ist nur zugänglich, wenn der HiFi-Receiver mit dem Internet verbunden ist.

- Deutschland:
  - Lokale Sender: Lokale Sender anzeigen
  - Populär: Populäre Sender anzeigen
  - BR: BR-Sender anzeigen
  - WDR: WDR-Sender anzeigen
  - Genres: Sender nach Genre sortiert anzeigen
  - Städte: Sender nach Städten sortiert anzeigen
- Suche: Nach einem bestimmten Sender suchen.
- Länder: Sender eines bestimmten Landes anzeigen
- Populär: Populäre Sender anzeigen
- Entdecken: Sendervorschläge sortiert nach Herkunft, Genre oder Sprache

4. Drücken Sie im Internetradio-Menü 2x die Back-Taste, um zu folgenden Optionen zu gelangen:

- Zuletzt angehört: zeigt an, was Sie zuletzt angehört haben
- Senderliste: Internetradio-Optionen anzeigen
- Systemeinstellungen
- Hauptmenü

1.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen

Während der Wiedergabe werden auf dem Bildschirm Name und Beschreibung des Senders angezeigt. Falls Künstler- und Titelinformationen verfügbar sind, werden diese ebenfalls angezeigt.

1. Slogan (werkseitig eingestellt; wo verfügbar)
2. Sprache/ Standort
3. Bit-Rate, Codec und Abtastrate
4. Wiedergabepuffer
5. Aktuelles Datum

2. Podcasts

1. Wählen Sie den Podcast-Modus. Folgende Optionen stehen Ihnen zur Verfügung:

HINWEIS:

Das Menü für die Senderliste ist nur zugänglich, wenn der HiFi-Receiver mit dem Internet verbunden ist.

- Deutschland
  - Populär: Populäre Podcasts anzeigen
  - Genres: Podcasts nach Genre sortiert anzeigen.
  - Liste deutscher Podcasts

- Suche: Nach einem bestimmten Podcast suchen
- Länder: Podcast eines bestimmten Landes anzeigen
- Entdecken: Podcast-Vorschläge sortiert nach Herkunft, Genre oder Sprache

2. Drücken Sie wiederholt die Menu/Info-Taste, um sich aktuelle Wiedergabe-Informationen anzeigen zu lassen.
3. Drücken Sie im Podcast-Modus 2x die Back-Taste, um zu folgenden Optionen zu gelangen:

- Zuletzt angehört: zeigt an, was Sie zuletzt angehört haben
- Podcast-Liste: Podcast-Optionen anzeigen
- Systemeinstellungen
- Hauptmenü

2.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen

Während der Wiedergabe wird auf dem Bildschirm der Künstler-Name angezeigt.

1. Track-Name
2. Track-Beschreibung
3. Künstler
4. Album
5. Bit-Rate, Codec und Abtastrate
6. Wiedergabepuffer
7. Aktuelles Datum

3. DAB-Radio

1. Wählen Sie den DAB-Radio-Modus.

HINWEIS:

Wenn Sie den DAB-Modus zum ersten Mal auswählen, wird automatisch ein vollständiger Sendersuchlauf gestartet.

2. Drücken Sie wiederholt die Menu/Info-Taste, um sich aktuelle Wiedergabe-Informationen anzeigen zu lassen.
3. Drehen Sie den Navigations-Drehregler, um zur Senderliste zu gelangen.

HINWEIS:

Ein Fragezeichen vor einem Sender in der Liste weist darauf hin, dass dieser Sender aktuell nicht verfügbar ist.

4. Drücken Sie im DAB-Radio-Modus 2x die Back-Taste, um zu folgenden Optionen zu gelangen:

- Senderliste: Senderliste ansehen
- Vollständiger Suchlauf: Sendersuchlauf starten

HINWEIS:

Es kann aus den nachfolgenden Gründen erforderlich sein, eine manuelle Sendersuche zu starten, um die Senderliste zu aktualisieren:
- Verfügbare Sender ändern sich von Zeit zu Zeit

- Der Signalempfang bei der automatischen Sendersuche war schlecht.

- Manuell einstellen: Frequenz manuell einstellen
- Bereinigung ungültig: ungültige Sender entfernen
- DRC: DRC-Einstellungen (siehe Punkt 3.3)
- Senderreihenfolge: Sie können die DAB-Sender entweder in alphanummerischer Reihenfolge oder als Ensemble auflisten lassen. Verfügbare Senderlisten listen zuerst die verfügbaren Sender alphanummerisch auf, dann die nicht verfügbaren.
- Systemeinstellungen
- Hauptmenü

3.1 Aktuelle Wiedergabeinformationen

Während der Wiedergabe werden auf dem Bildschirm Name und DLS-Informationen des wiedergegebenen Senders angezeigt. Darin enthalten sind Echtzeitinformationen wie Sendungsname, Liedtitel und Kontaktinformationen. Stereoübertragungen sind durch das Symbol an der Oberseite des Bildschirms erkennbar.

1. DLS-Text
2. Programmtyp
3. Ensemblename/Frequenz
4. Signalstärke/ Fehlerrate
5. Bitrate/ Codec/ Kanäle
6. Aktuelles Datum
7. DL Plus (falls verfügbar)

3.2 Slideshow (Diashow)

Falls eine Diashow verfügbar ist (abhängig vom gesendeten Signal) werden auf der linken Seite des Bildschirms Bilder angezeigt. Drücken Sie den Drehregler, um die verschiedenen Anzeigeoptionen durchzublättern.

3.3 Dynamikbereichskomprimierung (DRC)

Einige DAB-Sender unterstützen die Komprimierung des Dynamikbereichs (DRC). Mit dieser Funktion können Stereoanlagen den Dynamikbereich des ausgegebenen Audiostroms komprimieren, so dass die Lautstärke leiser Töne erhöht und die Lautstärke lauter Töne verringert wird. Dies kann nützlich sein, wenn Sie Musik mit einem hohen Dynamikbereich in einer lauten Umgebung hören.

HINWEIS:

Die DRC-Einstellung Ihres Radios hat keine Auswirkungen, wenn vom Sender keine DRC-Daten zur Verfügung gestellt werden.

4. FM-Radio

1. Wählen Sie den FM-Radio-Modus.
2. Drücken Sie wiederholt die Menu/Info-Taste, um sich aktuelle Wiedergabe-Informationen anzeigen zu lassen.
3. Drehen Sie den Navigations-Drehregler, um die Frequenz manuell zu wählen.

4. Drücken Sie im FM-Radio-Modus 1x die Back-Taste, um zu folgenden Optionen zu gelangen:

- Suchlauf-Einstellungen: Stellen Sie ein, ob beim UKW-Sendersuchlauf nur starke Sender berücksichtigt werden

HINWEIS:

Wenn bei einigen Sendern ein schlechter Signalempfang besteht, empfiehlt es sich, nur nach Sendern mit starkem Signalempfang zu suchen.

- Audio-Einstellung: Stellen Sie ein, ob Sie nur Mono hören möchten.
- Systemeinstellungen
- Hauptmenü

4.1 Sendersuchlauf

Halten Sie den Navigations-Drehregler gedrückt, um nach Sendern zu suchen (siehe auch Allgemeines, Punkt 2 Wiedergabe-Tasten). Sobald ein Sender gefunden wurde, stoppt die Sendersuche. Dies kann bei Sendern mit schlechtem Signalempfang zu einem rauschenden Geräusch führen. Stellen Sie in einem solchen Fall ein, dass nur nach Sendern mit starkem Signalempfang gesucht wird (siehe Suchlauf-Einstellungen)

4.2 Aktuelle Wiedergabeinformationen

Bei der FM-Wiedergabe wird auf dem Bildschirm eine der nachfolgenden Informationen angezeigt:

- Falls RDS-Informationen verfügbar sind, wird der Sendername angezeigt. Durch mehrfaches Drücken der Menu/Info-Taste können weitere RDS-Informationen angezeigt werden. Die nachfolgenden Informationen werden durch wiederholtes Drücken angezeigt: RDS Radiotext, RDS Programmart, Frequenz und aktuelles Datum.
- Falls keine RES-Informationen verfügbar sind, wird die aktuell eingestellte Frequenz angezeigt.

5. Disc

Im CD-Modus haben Sie die folgenden Optionen:

- Zufallswiedergabe (ein/aus)
- Wiederholen (aus/ einen Titel wiederholen/ einen Ordner wiederholen/ alle Titel wiederholen)

5.1 Verwendung

1. Legen Sie eine CD in das CD-Fach ein. Die Wiedergabe des ersten CD-Titels wird gestartet und die Wiedergabezeit wird angezeigt.

HINWEIS:

Drücken Sie wiederholt die Menu/Info-Taste. Wenn die CD im ID3-Format ist, werden nachfolgende Informationen angezeigt: aktuelles Datum, Datei, Ordner, Album, Künstler, Titel.

2. Drücken Sie die Rückwärts-Taste/ Vorwärts-Taste, um zum vorherigen/ nächsten Titel zu gelangen.
3. Drücken Sie die Wiedergabe-Taste, um die Wiedergabe zu pausieren. Drücken Sie die Wiedergabe-Taste erneut, um die Wiedergabe fortzusetzen.
4. Halten Sie die Rückwärts-Taste/ Vorwärts-Taste gedrückt, um zurück- oder vor- zu spulen. Lassen Sie die Taste los, sobald Sie an der gewünschten Stelle angelangt
5. Drücken Sie zur CD-Ausgabe die Eject-Taste.

5.2 Speicherliste erstellen

1. Drücken Sie während der CD-Wiedergabe die Stopp-Taste. Sie haben nun die Möglichkeit, Lieder in einer von Ihnen gewünschten Reihenfolge zu speichern.
2. Drücken Sie die PROG-Taste auf der Fernbedienung, um in den Speichermodus zu gelangen. Auf dem Bildschirm wird ein Sternsymbol angezeigt.
3. Die Speichereinstellung wird geöffnet und auf dem Bildschirm wird der erste Titel der CD als „T001“ angezeigt. Der Speicherplatz „P01“ leuchtet ebenfalls auf dem Bildschirm auf. Sie können nun mit der Vorwärts-Taste und der Rückwärts-Taste das Lied auswählen, welches auf Speicherplatz „P01“ gespeichert werden soll.
4. Drücken Sie erneut die PROG-Taste sobald Sie das gewünschte Lied ausgewählt haben. Auf dem Bildschirm wird der zweite CD-Titel als „T002“ angezeigt.
5. Der Speicherplatz „P02“ leuchtet auf. Wählen Sie nun mit der Vorwärts-Taste und der Rückwärts-Taste das Lied aus, welches auf Speicherplatz „P02“ gespeichert werden soll.
6. Drücken Sie erneut die PROG-Taste, sobald Sie das gewünschte Lied ausgewählt haben.
7. Befolgen Sie die oben genannten Schritte, um weitere Lieder der CD in der Speicherliste zu speichern.
8. Drücken Sie zur Wiedergabe der Speicherliste die Wiedergabe-Taste.
9. Drücken Sie zweimal die Stopp-Taste, um die aktuelle CD-Speicherliste zu löschen und die normale CD-Wiedergabe fortzusetzen.

6. USB

Im USB-Modus können Audiodateien von externen Quellen, wie beispielsweise MP3-Playern, wiedergegeben werden. Im USB-Modus haben Sie die folgenden Optionen:

- Zufallswiedergabe (ein/aus)
- Wiederholen (aus/ einen Titel wiederholen/ einen Ordner wiederholen/ alle Titel wiederholen)

7. AUX-IN

Im AUX-IN-Modus können Audiodateien von externen Quellen, wie beispielsweise MP3-Playern, wiedergegeben werden.

ACHTUNG!

Drehen Sie zur Vermeidung von zu hoher Lautstärke sowohl die Lautstärke an der Stereoanlage und, falls anpassbar, die Lautstärke des externen Audiogeräts herunter.

1. Verbinden Sie die externe Audioquelle mit dem AUX-IN Anschluss.
2. Wählen Sie den AUX-IN-Modus.

8. Bluetooth

Im Bluetooth-Modus können Bluetooth-Geräte mit der Stereoanlage verbunden werden, um Musik darüber wiederzugeben. Im Bluetooth-Modus wird der Receiver für andere Bluetooth-Geräte sichtbar. Der Bluetooth-Name des Receivers lautet ZX-3157. Aktivieren Sie Bluetooth auf Ihrem mobilen Endgerät und verbinden Sie den Receiver.

9. Optical-IN

Im Optischen-Modus können Audiodateien von externen Quellen wiedergegeben werden.

ACHTUNG!

Drehen Sie zur Vermeidung von zu hoher Lautstärke sowohl die Lautstärke an der Stereoanlage und, falls anpassbar, die Lautstärke des externen Audiogeräts herunter.

1. Verbinden Sie die externe Audioquelle mit dem optischen Eingang.
2. Wählen Sie den Optical-IN-Modus.

10. Coaxial-IN

Im Koaxial-Modus können Audiodateien von externen Quellen wiedergegeben werden.

ACHTUNG!

Drehen Sie zur Vermeidung von zu hoher Lautstärke sowohl die Lautstärke an der Stereoanlage und, falls anpassbar, die Lautstärke des externen Audiogeräts herunter.

1. Verbinden Sie die externe Audioquelle mit dem Koaxial-Eingang.
2. Wählen Sie den Coaxial-IN-Modus.

Hauptmenü

Um das Hauptmenü zu öffnen, gehen Sie wie folgt vor:

1. Wählen Sie den Internetradio-, Podcast-, DAB- oder FM-Modus.
2. Drücken Sie 2x die Back-Taste (im Internetradio-, Podcast- oder DAB-Modus) bzw. 1x die Back-Taste (im FM-Modus).
3. Wählen Sie **Hauptmenü.** Folgende Optionen stehen Ihnen im Hauptmenü zur Verfügung:

- Internetradio-, Podcasts-, DAB-, FM-, CD-, USB-, Aux-IN-, Bluetooth-, Optical-, Coaxial-Modus wählen
- Schlummer-Modus
- Wecker
- Systemeinstellungen

1. Schlummer-Modus

Stellen Sie ein, nach wie vielen Minuten der Receiver in den Standby schaltet.

HINWEIS:

Der Schlummer-Modus wird automatisch abgebrochen, wenn Sie den Receiver manuell in den Standby versetzen.

2. Wecker

1. Wählen Sie im Hauptmenü die Option **Wecker.**
2. Wählen Sie **Wecker 1** oder **Wecker 2.**
3. Wählen Sie **Aktiviert: Aus** und drücken Sie den Navigations-Drehregler.
4. Drehen Sie den Drehregler, um **täglich, einmalig, Wochenende** oder **Wochentage** zu wählen, je nachdem, wann der Wecker gelten soll.
5. Legen Sie Uhrzeit und gegebenenfalls Datum fest. Die einstellbare Ziffer blinkt.
6. Legen Sie fest in welchem Modus sich der Receiver einschalten soll: **Summer, Internetradio, DAB** oder **FM.** Haben Sie Internetradio, DAB oder FM gewählt, nehmen Sie die entsprechenden Voreinstellungen vor.
7. Stellen Sie die Lautstärke ein.
8. Wählen Sie anschließend **Speichern,** um Ihre Wecker-Einstellungen zu speichern.

HINWEIS:

Auf dem aktuellen Wiedergabebildschirm werden aktive Alarme mit einem Symbol an der linken unteren Seite angezeigt.
Der Alarm ertönt zur von Ihnen eingestellte Uhrzeit. Drücken Sie den Lautstärke-Drehregler, um diesen kurzfristig stummzuschalten. Durch mehrfaches Drücken des Drehreglers können die nachfolgenden Schlummerzeiten eingestellt werden: ***5 MIN, 10 MIN, 15 MIN*** *und* ***30 MIN.*** *Die Stereoanlage kehrt für den eingestellten Zeitraum in den Standby-Modus zurück. Das stummgeschaltete Alarmsymbol blinkt auf und die noch verbleibende Schlummerzeit wird auf dem Bildschirm heruntergezählt. Nach dem Ablauf der Schlummerperiode erklingt der Alarm erneut. Während der Schlummerperiode können Sie den Lautstärke-Drehregler drücken, um diese zu verlängern. Die verbleibende Schlummerzeit wird dadurch*

zurückgesetzt. Drücken Sie zum Beenden eines Alarms oder der Schlummerzeit die Ein/Aus-Taste.

Systemeinstellungen

Um die Systemeinstellungen zu öffnen, gehen Sie wie folgt vor:

1. Wählen Sie den Internetradio-, Podcast-, DAB- oder FM-Modus.
2. Drücken Sie die 2x die Back-Taste (im Internetradio-, Podcast- oder DAB-Modus) bzw. 1x die Back-Taste (im FM-Modus).
3. Wählen Sie **Systemeinstellungen.** Folgende Optionen stehen Ihnen in den Systemeinstellungen zur Verfügung:

- Equalizer
- Netzwerk
- Zeit/Datum
- Sprache
- Werkseinstellungen
- Softwareupdate
- Einrichtungsassistent
- Info
- Datenschutzbestimmungen
- Displaybeleuchtung
- Line Output Setup

1. Equalizer

Wählen Sie voreingestellte Equalizer oder nehmen Sie unter **Meine EQ-Einstellung** individuelle Bass- und Höheneinstellungen vor.

2. Netzwerk

Folgende Optionen stehen Ihnen zur Verfügung:

- Netzwerkassistent
- PBC WLAN Setup
- Einstellungen anzeigen
- Manuelle Einstellungen
- NetRemote PIN Setup
- Netzwerkprofil
- Netzwerkeinstellungen löschen
- Netzwerkverbindung beibehalten

2.1 Netzwerkassistent

Es werden Ihnen verfügbare WLANs angezeigt. Der Netzwerkassistent leitet Sie durch die erforderlichen Schritte zum Beitritt in ein Netzwerk. Die angezeigten Bildschirme und Optionen hängen von der Art des Netzwerks und dem verwendeten Netzwerkschutz ab. Wählen Sie Neuer Suchlauf, um erneut nach WLANs zu suchen. Unter manuelle Konfiguration können Sie DHCP de- oder aktivieren.

HINWEIS:

Der Netzwerkassistent wird automatisch als Bestandteil des Einrichtungsassistenten gestartet

2.1.1 Netzwerkauswahl

Wenn der Netzwerkassistent ausgewählt wurde, sucht der HiFi-Receiver automatisch nach verfügbaren drahtlosen Netzwerken und zeigt eine Liste der SSIDs (Dienstgruppenkennung) für die Netzwerke an. Der HiFi-Receiver speichert die Login-Details der letzten 4 drahtlosen Netzwerke, mit denen er verbunden war, und stellt automatisch die Verbindung zu einem dieser Netzwerke her.

HINWEIS:

Wenn die Verbindung zu einem Netzwerk zeitweise unterbrochen wird, stellt der HiFi-Receiver (sobald dies wieder möglich ist) erneut die Verbindung her.

2.1.2 Netzwerk

Wenn das Netzwerk offen (unverschlüsselt) ist, verbindet sich die Stereoanlage und es sind keine weiteren Eingaben erforderlich.

2.1.3 Standardverschlüsseltes Netzwerk

Wenn das drahtloste Netzwerk verschlüsselt ist, werden auf dem nächsten Bildschirm die Optionen zur Eingabe eines Netzwerkschlüssels oder Passworts angezeigt.

HINWEIS:

Das werkseitig eingestellte Passwort steht bei den meisten Routern auf einem Aufkleber an deren Unterseite oder Rückseite.

2.1.4 Verbindungsherstellung

Der HiFi-Receiver verbindet sich mit dem ausgewählten Netzwerk. Falls die Verbindung nicht hergestellt werden kann, kehrt der HiFi-Receiver zum vorherigen Bildschirm zurück und versucht es erneut.

HINWEIS:

Wenn die Verbindung zu einem Netzwerk zeitweise unterbrochen wird, stellt der HiFi-Receiver (sobald dies wieder möglich ist) erneut die Verbindung her.

2.2 PBC WLAN Setup

Sie werden von dem HiFi-Receiver dazu aufgefordert, auf dem Router die Verbindungstaste zu drücken. Drücken Sie anschließend den Navigations-Drehregler. Weitere Informationen zur Einrichtung eines PBS WLAN verschlüsselten Netzwerks finden Sie in der Bedienungsanleitung Ihres Routers.

2.3 Einstellungen anzeigen

Zeigt die Einstellungen für die aktuelle Netzwerkeinrichtung an, inklusive:

- Verbindung aktiv
- MAC-Adresse

- WLAN-Region
- DHCP
- SSID
- IP-Adresse
- Subnet-Maske
- Gateway-Adresse
- Primär-DNS
- Sekundär-DNS

2.4 Manuelle Einstellungen

Wählen Sie **Drahtlos** und aktivieren oder deaktivieren Sie DHCP.

2.5 NetRemote PIN Setup

Ermöglicht Ihnen das Erstellen eines Pins, welcher eingegeben werden muss, bevor der HiFi-Receiver mit einem Netzwerk verbunden werden kann.

2.6 Netzwerkprofil

Zeigt eine Liste der von der Stereoanlage gespeicherten Netzwerke (maximal vier) an. Wählen Sie ein Netzwerk aus, um es zu löschen.

2.7 Netzwerkeinstellungen löschen

Durch diese Option wird die aktuelle Netzwerkeinstellung gelöscht. Dadurch kann die Verbindung zu einem alternativen Netzwerk einfacher hergestellt werden.

2.8 Netzwerkverbindung beibehalten

Wählen Sie **Ja**, um die Netzwerkverbindung zu halten. Wählen Sie **Nein,** um die Netzwerkverbindung nicht aufrechtzuerhalten.

3. Zeit/Datum

Folgende Optionen stehen Ihnen zur Verfügung:

- Zeit/Datum einstellen: Stellen Sie Zeit und Datum ein. Die einstellbare Zahl blinkt.
- Automatisches Update: Stellen Sie ein, ob der Receiver die Zeit vom DAB- oder FM-Radio oder vom Internet übernimmt. Oder stellen Sie ein, dass er die Zeit nicht automatisch übernimmt.

HINWEIS:

Die Uhrzeit wird nur im entsprechenden Modus aktualisiert.

- Format einstellen: Stellen Sie das 12- oder 24-Stunden-Zeitformat ein
- Zeitzone einstellen: Stellen Sie die gewünschte Zeitzone ein
- Sommerzeit: Aktivieren und deaktivieren Sie die Sommerzeit

HINWEIS:

Wenn Sie die Uhrzeit von DAB oder FM übernehmen, hat die Sommerzeit keinen Einfluss auf die Uhrzeit. Die Stereoanlage aktualisiert die Uhrzeit aus der ausgewählten Quelle, sobald die Zeitinformation verfügbar ist.

4. Sprache

Wählen Sie die gewünschte Geräte-Sprache des Receivers.

5. Werkseinstellungen

Setzen Sie den Receiver auf die Werkseinstellungen zurück.

ACHTUNG!

Die Einstellungen für Uhrzeit/ Datum, Netzwerkeinstellung und gespeicherte Sender etc. werden gelöscht. Die aktuelle Softwareversion des HiFi-Receivers wird jedoch beibehalten.

6. Softwareupdate

Sie können wahlweise manuell nach Software-Updates überprüfen oder den HiFi-Receiver so einstellen, dass regelmäßig eine automatische Überprüfung durchgeführt wird (Standard-Einstellung). Wenn der HiFi-Receiver feststellt, dass eine neuere Software verfügbar ist, werden Sie gefragt, ob Sie mit der Aktualisierung fortfahren möchten. Wenn Sie zustimmen, wird die neue Software heruntergeladen und installiert. Nach einer Software-Aktualisierung werden alle Benutzereinstellungen beibehalten.

ACHTUNG!

Vergewissern Sie sich vor dem Start einer Software- Aktualisierung, dass der HiFi-Receiver an eine stabile Stromverbindung angeschlossen ist. Eine Unterbrechung der Stromversorgung während der Software-Aktualisierung kann das Gerät dauerhaft beschädigen.

7. Einrichtungsassistent

Der Einrichtungsassistent kann mit dieser Funktion jederzeit gestartet werden. Sie werden in der nachfolgenden Reihenfolge durch die essenziellen Einstellungen geleitet:

1. Datum/Zeit → Format einstellen
2. Auto Update → wählen Sie die Quelle der Uhrzeitaktualisierung oder „No Update“ (kein Update) aus.
3. Stellen Sie Datum/Uhrzeit ein (nur erforderlich, wenn „No Update“ ausgewählt wurde).
4. Stellen Sie die Zeitzone ein.
5. Sommerzeit
6. Der Netzwerkeinrichtungsassistent wird automatisch gestartet.

8. Info

Zeigt die Details des aktuellen Systems an, inklusive:

- Softwareversion: Nummer der Softwareversion

- Radio ID: Einzigartiger Code, welcher verwendet wird, um einen bestimmten HiFi-Receiver zu identifizieren
- Anzeigename: Name, mit welchem der HiFi-Receiver in einem Netzwerk identifiziert werden kann.

9. Datenschutzbestimmungen

Nennt Ihnen den Link, unter dem Sie die Datenschutzbestimmungen für den Receiver einsehen können.

10. Displaybeleuchtung

Die Bildschirmbeleuchtung des HiFi-Receivers kann so eingestellt werden, dass diese im Standby-Modus nach einer bestimmten Zeit gedimmt wird. Mit dieser Option können Sie den Zeitraum einstellen, nach welchem die Hintergrundbeleuchtung gedimmt werden soll (Zeitüberschreitung). Zudem können Sie die Helligkeit davor (in Betrieb) und danach (Dim-Level) einstellen.

11. Line Output Setup

Wählen Sie aus, ob die Audio-Wiedergabe über die angeschlossenen Lautsprecher oder den Audio-Ausgang des Receivers erfolgt.

Technische Daten

Nennleistungsaufnahme	60 W
Rating	220-240 V AC 50/60 Hz
Stromversorgung Fernbedienung	2 Batterien Typ AAA
WLAN-Standard	802.11b/g/n 2,4 GHz
Funk-Frequenz	2400.0-2483.5 MHz
Musik-Leistung	(RMS) 30 W x 2
Spitzenleistung	120 W
Max. Sendeleistung	19 dBm
Betriebstemperatur	0 °C - 35 °C
Maße	43 x 28 x 7 cm
Gewicht	3,2 kg

GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter http://www.gnu.org/ licenses/gpl-2.0.html. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE
Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE
TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.
You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.

b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But

when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands `show w' and `show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than `show w' and `show c'; they could even be mouse-clicks or menu items--whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

<signature of Ty Coon>, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Notizen

Kundenservice:

DE: +49(0)7631–360–350

CH: +41(0)848–223–300

FR: +33(0)388–580–202

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

© REV2 – 17.05.2022 – CR/DD/JvdH//RM

FR

IRS-715
Récepteur hifi connecté

avec radio Internet / DAB+ / FM / CD / USB

Mode d'emploi

VR-RADIO™

ZX-3157-675

Table des matières

Votre nouveau récepteur hifi 5
Contenu 5

Consignes préalables 6
Consignes de sécurité 7
Consignes importantes pour le traitement des déchets 8
Déclaration de conformité 8

Description du produit 9
Récepteur hifi 9
Télécommande 10

Mise en marche 11
1. Placer l'appareil en mode Veille 11
2. Allumer et éteindre 11
3. Antenne 11
5. Assistant de configuration 11

Généralités 11
1. Navigation dans le menu 11
2. Touches de lecture 11
3. Saisie textuelle 12
4. Mémoriser une station 12
4.1 Écouter une station mémorisée 12

Menu Mode 12
1. Radio Internet 13
1.1 Informations sur la lecture en cours 13
2. Podcasts 14
2.1 Informations sur la lecture en cours 14
3. Radio DAB 14
3.1 Informations sur la lecture en cours 15
3.2 Diaporama 15
3.3 Compression de la plage dynamique (DRC) 16
4. Radio FM 16
4.1 Recherche de stations 16
4.2 Informations sur la lecture en cours 16
5. Disques 17

5.1 Utilisation 17
5.2 Créer des listes 17
6. USB 17
7. AUX-IN 18
8. Bluetooth 18
9. Optical IN 18
10. Coaxial IN 18

Menu principal 18
1. Mode sommeil 19
2. Réveil 19

Réglages système 19
1. Égaliseur 20
2. Réseau 20
2.1 Assistant réseau 20
2.1.1 Choix du réseau 20
2.1.2 Réseau 21
2.1.3 Réseau crypté standard 21
2.1.4 Établir une connexion 21
2.2 Configuration PBC wifi 21
2.3 Afficher les paramètres 21
2.4 Réglages manuels 21
2.5 Configuration du code PIN NetRemote 22
2.6 Profil réseau 22
2.7 Supprimer les paramètres du réseau 22
2.8 Conserver la connexion réseau 22
3. Heure/Date 22
4. Langue 22
5. Réglages par défaut 22
6. Mises à jour logiciel 23
7. Assistant de configuration 23
8. Information 23
9. Politique de confidentialité 23
10. Rétroéclairage de l'écran 23
11. Configuration ligne de sortie 24

Caractéristiques techniques 24

Contrat de licence logiciel libre 24

Votre nouveau récepteur hifi

Chère cliente, cher client,
Nous vous remercions d'avoir choisi ce récepteur.
Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Récepteur hifi
- Télécommande
- Antenne télescopique DAB+FM
- Câble antenne DAB/FM
- Antenne wifi
- Câble audio Cinch vers jack 3,5 mm
- Mode d'emploi

Accessoires requis, disponibles séparément sur www.pearl.fr :

- 2 piles de type AAA

Application recommandée
Une application est requise afin d'établir une connexion entre le produit et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application **UNDOK**.

Consignes préalables

L'éclair vous prévient d'un risque de choc électrique pouvant être causé par la présence d'un matériau non isolé à l'intérieur de l'appareil. Pour des raisons de sécurité, ne retirez pas le couvercle.

Le point d'exclamation vous indique les fonctions pour lesquelles vous devez lire attentivement le présent mode d'emploi, afin d'éviter des problèmes de fonctionnement ou d'entretien.

ATTENTION !

POUR ÉVITER LES CHOCS ÉLECTRIQUES, NE PAS ENLEVER LE COUVERCLE (OU LA PAROI ARRIÈRE).
L'APPAREIL NE COMPORTE AUCUNE PIÈCE RÉPARABLE PAR L'UTILISATEUR. LES TRAVAUX DE MAINTENANCE NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

ATTENTION !

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES RISQUES DE CHOC ÉLECTRIQUE, N'EXPOSEZ PAS CE PRODUIT À LA PLUIE OU À L'HUMIDITÉ.

ATTENTION !

N'installez pas l'appareil dans un espace confiné, tel qu'une étagère à livres, etc.

NOTE :

Les ouvertures d'aération ne doivent pas être couvertes. L'appareil doit être installé conformément aux instructions du fabricant.

- Évitez toute action physique ou mécanique susceptible d'endommager le câble d'alimentation : évitez de le tordre, de le plier, de le percer, de le coincer dans une porte, de lui marcher dessus, etc. Soyez particulièrement attentif à la fiche d'alimentation, à la prise et aux endroits où le câble sort de l'appareil. Débranchez la fiche secteur pour couper l'alimentation de l'appareil.
  La fiche doit toujours être accessible en cas d'urgence.
- ATTENTION : L'appareil ne doit pas être exposé à l'eau (gouttes, éclaboussures, etc.). Aucun récipient rempli de liquide ne doit être placé sur l'appareil.
- ATTENTION : N'utilisez pas d'équipement haute tension à proximité de cet appareil (p. ex. des pièges à mouches électriques). Risque de dysfonctionnement dû à des interférences électromagnétiques.
- N'ouvrez en aucun cas le boîtier de l'appareil.
- Ne placez jamais cet appareil sur un autre appareil électrique.
- N'exposez pas l'appareil à la lumière directe du soleil, aux flammes nues ou à une forte chaleur.
- Pour débrancher l'appareil de l'alimentation électrique, assurez-vous de pouvoir accéder facilement au cordon d'alimentation, à la fiche ou à l'adaptateur secteur.
- Ne placez aucune source de danger possible sur l'appareil (objets remplis de liquide, bougies allumées, etc.).

- ATTENTION ! Afin d'éviter les lésions auditives, n'utilisez pas les écouteurs à un volume élevé pendant une période prolongée. Réglez le volume sur un faible niveau. Plus le volume est élevé, plus les lésions auditives risquent d'apparaître rapidement.

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Le cas échéant, transmettez-le avec le produit à l'utilisateur suivant.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Respectez les consignes de sécurité pendant l'utilisation.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- Veillez à ce que le produit soit alimenté par une prise facilement accessible afin de pouvoir débrancher l'appareil rapidement en cas d'urgence.
- N'ouvrez pas le produit. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez le produit ni à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez l'appareil ni dans l'eau ni dans un autre liquide.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n‘a pas été effectuée.
- En raison des signaux bluetooth, veillez à maintenir une distance de sécurité suffisante entre l'appareil et toute personne pourvue d'un stimulateur cardiaque. En cas de doute ou de questions, adressez-vous au fabricant du stimulateur cardiaque ou à votre médecin.
- N'utilisez pas ce produit à proximité d'appareils médicaux.
- Si vous utilisez l'appareil à un volume élevé, et de façon prolongée, vous risquez une perte d'acuité auditive permanente. Évitez de monter le volume de l'appareil pour couvrir les bruits environnants. Si vos oreilles bourdonnent ou que les conversations vous semblent assourdies, consultez un médecin pour contrôler votre audition.
- Si vous utilisez l'appareil à volume trop faible de façon prolongée, vous risquez une perte d'acuité auditive.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL GmbH déclare ce produit ZX-3157 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE et 2015/863, relatives à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE, concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse https://www.pearl.fr/support/notices ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.

Description du produit

Récepteur hifi

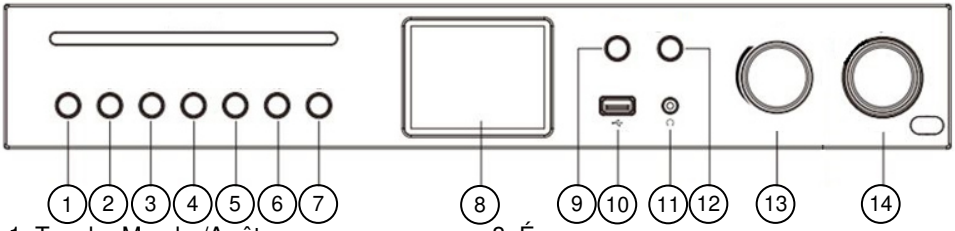

1. Touche Marche/Arrêt
2. Touche Mode
3. Touche Menu/Info
4. Touche Retour
5. Touche Lecture/Pause
6. Touche Suivant
7. Touche Éjection
8. Écran
9. Touches Favoris
10. Port USB
11. Prise casque
12. Touche Arrière
13. Commutateur de navigation
14. Commutateur de volume

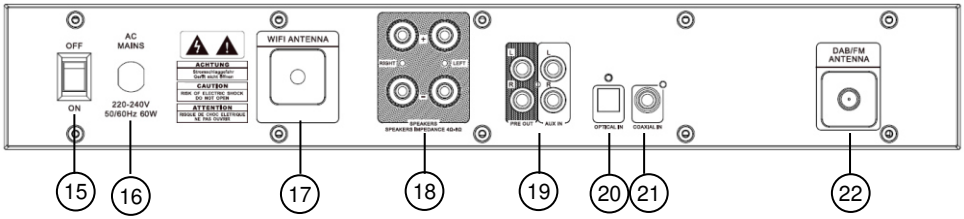

15. Bouton Marche/Arrêt
16. Port d'alimentation
17. Antenne wifi
18. Port haut-parleur
19. AUX-IN / PRE-Out
20. Entrée optique
21. Entrée coaxiale
22. Raccord pour antenne DAB/FM

Télécommande

1. Touche Standby
2. Touche Éjection
3. Touche Égaliseur
4. Touche Dimmer (réglage des lumières)
5. Touche Sleep
6. Touche PROG
7. Touche Retour
8. Touche Stop
9. Touche Suivant
10. Touche Info
11. Touche Mode
12. Touche Menu
13. Touche ▲
14. Touche ◀
15. Touche OK/Lecture
16. Touche ▼
17. Touche ▶
18. Volume sonore -
19. Volume +
20. Saisie de chiffres / lettres
21. Touche Favoris
22. Touche Muet

Mise en marche

1. Placer l'appareil en mode Veille

Placez l'interrupteur Marche/Arrêt situé à l'arrière du récepteur hi-fi sur la position ON. Le récepteur se trouve en mode Veille.

2. Allumer et éteindre

En mode veille, appuyez plusieurs fois sur le bouton Marche/Arrêt situé à l'avant du récepteur pour l'allumer ou l'éteindre.

3. Antenne

Pour une réception optimale, utilisez l'antenne télescopique DAB/FM. Vissez-la à l'arrière du récepteur hi-fi sur la prise d'antenne DAB/FM et dépliez-la.
En option, vous pouvez également utiliser le câble d'antenne DAB/FM fourni.

5. Assistant de configuration

Lorsque vous allumez le récepteur hi-fi pour la première fois, il affiche l'assistant de configuration pour régler la date et l'heure et configurer le réseau. Une fois ce processus terminé, le récepteur hi-fi est prêt à être utilisé dans la plupart des modes. Vous pouvez également modifier ces paramètres ultérieurement.

NOTE :

Pour modifier ces paramètres ultérieurement, accédez aux paramètres système.

Généralités

1. Navigation dans le menu

- Pour naviguer dans les menus et les options, utilisez le bouton rotatif de navigation. Tournez-le pour mettre une option en surbrillance. Appuie dessus pour sélectionner une option en surbrillance.
- Appuyez sur le bouton Arrière pour revenir au menu ou au sous-menu précédent.

NOTE :

Tous les menus et listes fonctionnent comme des boucles : vous passez de la dernière entrée à la première et vice versa.

2. Touches de lecture

NOTE :

Les commandes générales sont disponibles dans tous les modes d'écoute.

- **Touche Lecture/Pause :** démarrer
- **Touches Retour / Suivant :**
  - Passer à la piste précédente/suivante de la liste de lecture en cours

- en mode DAB : appuyer pour passer à la station précédente/suivante dans la liste des stations
- en mode FM : appuyer brièvement pour régler la fréquence manuellement, appuyer longuement pour passer à la station précédente/suivante dans la liste des stations

3. Saisie textuelle

NOTE :

L'écran de saisie des données affiche tous les caractères et commandes disponibles en boucle.

Pour ce faire, procédez comme suit :

1. Tournez le bouton rotatif pour afficher les caractères selon vos besoins.
2. Appuyez sur le bouton de navigation pour sélectionner le caractère en surbrillance.
3. Sélectionnez l'option **BKSP** (touche Retour) pour effacer le dernier caractère.
4. Une fois que vous avez saisi tous les caractères, sélectionnez OK pour terminer la saisie.
5. Sélectionnez **Annuler** pour quitter l'écran de saisie.

4. Mémoriser une station

NOTE :

En mode DAB, FM et radio Internet, vous pouvez enregistrer et lire jusqu'à 40 stations à la fois.

1. Réglez le mode DAB, FM ou radio Internet selon que vous souhaitez enregistrer des stations DAB, FM ou radio Internet.
2. Réglez la station souhaitée.
3. Maintenez la touche FAV enfoncée jusqu'à ce que l'écran d'enregistrement s'affiche.
4. Tournez le bouton rotatif pour sélectionner l'un des 40 emplacements de mémoire. Appuyez ensuite sur le commutateur rotatif pour mémoriser la station dans l'emplacement mémoire sélectionné.

OU :

5. En mode DAB, FM ou radio Internet, maintenez une touche chiffrée de la télécommande enfoncée pour mémoriser la station sur la touche enfoncée.

4.1 Écouter une station mémorisée

1. Appuyez sur la touche FAV.
2. Utilisez le bouton de navigation pour sélectionner la chaîne souhaitée. Appuyez ensuite sur le bouton rotatif de navigation.

NOTE :

Lorsqu'une station mémorisée est diffusée, un symbole d'étoile et le numéro de l'emplacement mémoire apparaissent en bas de l'écran.

Menu Mode

NOTE :

Chaque mode dispose d'un menu avec des options spécifiques à ce mode.

1. Appuyez sur le bouton Mode pour accéder au menu Mode. Le mode sélectionné s'affiche au centre. Vous avez accès aux options suivantes :

- Radio Internet
- Podcasts
- Radio DAB
- Radio FM
- Disques
- USB
- AUX
- Bluetooth
- Optical IN
- Coaxial IN

1. Radio Internet

1. Sélectionnez le mode Radio Internet.
2. Appuyez plusieurs fois sur le bouton Menu/Info pour afficher les informations de lecture.
3. Tournez le bouton de navigation pour accéder aux options suivantes dans le menu radio Internet :

NOTE :

Le menu de la liste des chaînes n'est accessible que si le récepteur hifi est connecté à Internet.

- France :
  - Station locale : Afficher la station locale :
  - Populaire : Afficher la station populaire
  - Genres : Afficher les stations triées par genre
  - Villes : Afficher les stations triées par ville
- Recherche : Chercher une station précise
- Pays : Chercher une station dans un pays précis
- Populaire : Afficher la station populaire
- Découvrir : Propositions de chaînes classées par origine, genre ou langue

4. Dans le menu Radio Internet, appuyez 2 fois sur la touche Arrière pour accéder aux options suivantes :

- Récemment écouté : indique ce que vous avez écouté récemment
- Liste des stations : Afficher les options de la radio Internet
- Réglages système
- Menu principal

1.1 Informations sur la lecture en cours

Pendant la lecture, le nom et la description de la station s'affichent à l'écran. Si des informations sur l'artiste et le titre sont disponibles, elles sont également affichées.

1. Slogan (réglage par défaut, si disponible)

2. Langue/ localisation
3. Débit binaire, Codec et taux d'échantillonnage
4. Tampon de lecture
5. Date

2. Podcasts

6. Sélectionnez le mode podcast. Vous avez accès aux options suivantes :

NOTE :

Le menu de la liste des chaînes n'est accessible que si le récepteur hifi est connecté à Internet.

- France
  - Populaire : Afficher le podcast populaire
  - Genres : Afficher les podcasts triés par genre
  - Liste de podcasts français
- Recherche : Chercher un podcast particulier.
- Pays : Chercher un podcast dans un pays précis
- Découvrir : Propositions de podcasts classés par origine, genre ou langue

1. Appuyez plusieurs fois sur le bouton Menu/Info pour afficher les informations de lecture.
2. Dans le mode Podcast, appuyez 2 fois sur la touche Arrière pour accéder aux options suivantes :

- Récemment écouté : indique ce que vous avez écouté récemment
- Liste de podcasts : Afficher les options podcasts
- Réglages système
- Menu principal

2.1 Informations sur la lecture en cours

Pendant la lecture, le nom de l'artiste s'affiche à l'écran.

1. Nom de la chanson
2. Description
3. Artiste
4. Album
5. Débit binaire, Codec et taux d'échantillonnage
6. Tampon de lecture
7. Date

3. Radio DAB

1. Sélectionnez le mode DAB.

NOTE :

Lorsque vous sélectionnez le mode DAB pour la première fois, une recherche complète des stations est automatiquement lancée.

2. Appuyez plusieurs fois sur le bouton Menu/Info pour afficher les informations de lecture.

3. Tournez le bouton de navigation pour accéder à la liste des chaînes.

NOTE :

Un point d'interrogation devant une chaîne de la liste indique que cette chaîne n'est actuellement pas disponible.

4. Dans le mode DAB, appuyez 2 fois sur la touche Arrière pour accéder aux options suivantes :

- Liste des stations : Afficher la liste de stations
- Recherche complète : Lancer la recherche des stations

NOTE :

Il peut être nécessaire de lancer une recherche manuelle des chaînes pour mettre à jour la liste des chaînes pour les raisons suivantes :
- Les chaînes disponibles changent de temps en temps
- La réception du signal lors de la recherche automatique des chaînes était mauvaise

- Réglage manuel : Régler manuellement la fréquence
- Nettoyage non valide : supprimer les chaînes non valides
- DRC : Réglages DRC (voir point 3.3)
- Ordre des stations : Vous pouvez choisir de lister les stations DAB par ordre alphanumérique ou par ensemble. Les listes de chaînes disponibles listent d'abord les chaînes disponibles par ordre alphanumérique, puis les chaînes non disponibles.
- Réglages système
- Menu principal

3.1 Informations sur la lecture en cours

Pendant la lecture, l'écran affiche le nom et les informations DLS de la station en cours de lecture. Il contient des informations en temps réel telles que le nom de l'émission, le titre de la chanson et les informations de contact. Les transmissions stéréo sont reconnaissables à l'icône située en haut de l'écran.

1. Texte DLS
2. Type de programmes
3. Nom de l'ensemble / fréquence
4. Force du signal / Taux d'erreur
5. Débit binaire / Codec / Canaux
6. Date
7. DL Plus (si besoin)

3.2 Diaporama

Si un diaporama est disponible (en fonction du signal envoyé), des images s'affichent sur le côté gauche de l'écran. Appuyez sur le régulateur pour faire défiler les différentes options d'affichage.

3.3 Compression de la plage dynamique (DRC)

Certaines stations DAB prennent en charge la compression de la plage dynamique (DRC). Cette fonction permet aux chaînes stéréo de comprimer la plage dynamique du flux audio de sortie, de manière à augmenter le volume des sons faibles et à diminuer le volume des sons forts. Cela peut être utile si vous écoutez de la musique avec une plage dynamique élevée dans un environnement bruyant.

NOTE :

Le réglage DRC de votre radio n'a aucun effet si aucune donnée DRC n'est mise à disposition par la station.

4. Radio FM

1. Sélectionnez le mode FM.
2. Appuyez plusieurs fois sur le bouton Menu/Info pour afficher les informations de lecture.
3. Tournez le bouton de navigation pour sélectionner manuellement la fréquence.
4. En mode radio FM, appuyez 1x sur le bouton Arrière pour accéder aux options suivantes :

- Paramètres de recherche : Définissez si seules les stations fortes doivent être prises en compte lors de la recherche des stations FM.

NOTE :

Si la réception du signal est mauvaise pour certaines chaînes, il est recommandé de ne rechercher que les chaînes dont la réception du signal est forte.

- Paramètre audio : Choisissez si vous souhaitez écouter uniquement en mono.
- Réglages système
- Menu principal

4.1 Recherche de stations

Maintenez le bouton navigation enfoncé pour rechercher des stations (voir aussi Généralités, point 2 : Touches de lecture). Dès qu'une station est trouvée, la recherche de stations s'arrête. Cela peut entraîner un bruit de fond pour les émetteurs dont la réception du signal est mauvaise. Dans ce cas, réglez le système pour qu'il ne recherche que les chaînes dont la réception du signal est forte (voir Réglages de recherche).

4.2 Informations sur la lecture en cours

Lors de la lecture FM, l'une des informations suivantes s'affiche à l'écran :

- Si des informations RDS sont disponibles, le nom de la station s'affiche. En appuyant plusieurs fois sur la touche Menu/Info, il est possible d'afficher d'autres informations RDS. Les informations suivantes s'affichent si vous appuyez plusieurs fois sur cette touche : Texte radio RDS, type de programme RDS, fréquence et date actuelle.
- Si aucune information RES n'est disponible, la fréquence actuellement réglée s'affiche.

5. Disques

Les options suivantes sont disponibles :

- Lecture aléatoire (ON/OFF)
- Répéter (à partir de/ répéter un titre/ répéter un dossier/ répéter tous les titres)

5.1 Utilisation

1. Insérez un CD dans le compartiment. La lecture de la première piste du CD démarre et la durée de lecture s'affiche.

NOTE :

Appuyez de façon répétée sur la touche Menu/Info. Si le CD est au format ID3, les informations suivantes sont affichées : date actuelle, fichier, dossier, album, artiste, titre.

2. Appuyez sur la touche Retour/Avant pour passer à la piste précédente/suivante.
3. Appuyez sur le bouton de lecture pour mettre la lecture en pause. Appuyez sur la touche de lecture une nouvelle fois pour relancer la lecture.
4. Maintenez la touche Retour/Avance enfoncée pour revenir en arrière ou avancer. Relâchez le bouton dès que vous avez atteint l'endroit souhaité.
5. Appuyez sur le bouton Eject pour éjecter le CD.

5.2 Créer des listes

1. Appuyez sur le bouton Stop pendant la lecture du CD. Vous avez alors la possibilité d'enregistrer des chansons dans l'ordre que vous souhaitez.
2. Appuyez sur la touche PROG de la télécommande pour accéder au mode d'enregistrement. Un symbole d'étoile s'affiche à l'écran.
3. Le réglage de la mémoire s'ouvre et l'écran affiche la première piste du CD comme "T001". L'espace mémoire "P01" s'affiche également sur l'écran. Vous pouvez alors sélectionner la chanson qui doit être enregistrée dans l'emplacement de mémoire "P01" à l'aide des touches Suivant et Précédent.
4. Appuyez à nouveau sur la touche PROG dès que vous avez sélectionné la chanson souhaitée. L'écran affiche la deuxième piste du CD sous la forme "T002".
5. L'emplacement de mémoire "P02" s'allume. Vous pouvez alors sélectionner la chanson qui doit être enregistrée dans l'emplacement de mémoire "P02" à l'aide des touches Suivant et Précédent.
6. Appuyez à nouveau sur la touche PROG dès que vous avez sélectionné la chanson souhaitée.
7. Suivez les étapes ci-dessus pour enregistrer d'autres chansons du CD dans la liste de stockage.
8. Pour lire la liste de mémoire, appuyez sur le bouton de lecture.
9. Appuyez deux fois sur la touche Stop pour effacer la liste de stockage de CD et reprendre la lecture normale du CD.

6. USB

En mode USB, les fichiers audio peuvent être lus à partir de sources externes, comme les lecteurs MP3. Les options suivantes sont disponibles :

- Lecture aléatoire (ON/OFF)
- Répéter (à partir de/ répéter un titre/ répéter un dossier/ répéter tous les titres)

7. AUX-IN

En mode AUX-IN, les fichiers audio peuvent être lus à partir de sources externes, comme les lecteurs MP3.

ATTENTION !

Pour éviter un volume sonore trop élevé, baissez le volume de la chaîne stéréo et, si vous pouvez le faire, le volume de l'appareil audio externe.

1. Branchez la source audio externe à la prise AUX-IN.
2. Choisissez le mode AUX-IN.

8. Bluetooth

En mode Bluetooth, les appareils bluetooth peuvent être connectés à la chaîne stéréo pour écouter de la musique. En mode Bluetooth, le récepteur devient visible pour les autres appareils bluetooth. Le nom bluetooth du récepteur est ZX-3157. Activez la fonction bluetooth sur votre terminal mobile et connectez le récepteur.

9. Optical IN

En mode optique, les fichiers audio peuvent être lus à partir de sources externes.

ATTENTION !

Pour éviter un volume sonore trop élevé, baissez le volume de la chaîne stéréo et, si vous pouvez le faire, le volume de l'appareil audio externe.

1. Connectez la source audio externe à l'entrée optique.
2. Choisissez le mode Optical IN.

10. Coaxial IN

En mode coaxial, les fichiers audio peuvent être lus à partir de sources externes.

ATTENTION !

Pour éviter un volume sonore trop élevé, baissez le volume de la chaîne stéréo et, si vous pouvez le faire, le volume de l'appareil audio externe.

1. Connectez la source audio externe à l'entrée coaxiale.
2. Choisissez le mode Coaxial IN.

Menu principal

Pour ouvrir le menu principal, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le mode radio Internet, podcast, DAB ou FM.
2. Appuyez 2x sur la touche Arrière (en mode Radio Internet, Podcast ou DAB) ou 1x sur la touche Arrière (en mode FM).
3. Sélectionnez le **menu principal**. Les options suivantes sont disponibles dans le menu principal :

- Sélectionner les modes radio Internet, podcasts, DAB, FM, CD, USB, Aux-IN, Bluetooth, optique, coaxial
- Mode sommeil
- Réveil
- Réglages système

1. Mode sommeil

Réglez le nombre de minutes après lequel le récepteur se met en veille.

NOTE :

Le mode Snooze est automatiquement annulé si vous mettez le récepteur en veille manuellement.

2. Réveil

1. Dans le menu principal, choisissez l'option **Réveil**.
2. Sélectionnez le point de menu **Réveil 1** ou **Réveil 2**.
3. Sélectionnez **Activé : OFF** et appuyez sur le bouton de navigation.
4. Tournez le bouton rotatif pour sélectionner **quotidien, unique, week-end** ou **jours de la semaine**, en fonction de l'heure à laquelle vous souhaitez que le réveil s'applique.
5. Définissez l'heure et, le cas échéant, la date. Le chiffre réglable clignote.
6. Définissez le mode dans lequel le récepteur doit s'allumer : **Sonnerie, Radio Internet, DAB** ou **FM**. Si vous avez choisi la radio Internet, DAB ou FM, effectuez les préréglages correspondants.
7. Réglez le volume sonore.
8. Sélectionnez ensuite **Enregistrer** pour sauvegarder vos paramètres de réveil.

NOTE :

Sur l'écran de lecture, les alarmes actives sont indiquées par une icône dans le coin inférieur gauche.
L'alarme retentit à l'heure que vous avez définie. Appuyez sur le bouton de volume pour le mettre en sourdine temporairement. Les heures de Snooze suivantes peuvent être réglées en appuyant plusieurs fois sur le bouton : 5 min, 10 min, 15 min ou 30 min. Le système audio revient en mode veille pour la durée définie. Le symbole de l'alarme mise en sourdine clignote et le temps de snooze restant est décompté à l'écran. Une fois la période de snooze écoulée, l'alarme retentit à nouveau. Pendant la période de snooze, vous pouvez appuyer sur la touche OK pour la prolonger. Le temps de snooze restant est alors réinitialisé. Pour mettre fin à une alarme ou à un snooze, appuyez sur la touche Marche/Arrêt.

Réglages système

Pour ouvrir les paramètres du système, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le mode radio Internet, podcast, DAB ou FM.
2. Appuyez 2x sur la touche Arrière (en mode Radio Internet, Podcast ou DAB) ou 1x sur la touche Arrière (en mode FM).
3. Sélectionnez **Réglages Système**. Vous avez accès aux options suivantes :

- Égaliseur
- Réseau
- Heure/Date
- Langue
- Paramètres d'usine
- Mises à jour logiciel
- Assistant de configuration
- Information
- Politique de confidentialité
- Rétroéclairage de l'écran
- Configuration ligne de sortie

1. Égaliseur

Choisissez des égaliseurs prédéfinis ou réglez les basses et les aigus sous **Mes réglages EQ**.

2. Réseau

Vous avez accès aux options suivantes :

- Assistant réseau
- Configuration PBC wifi
- Afficher les paramètres
- Réglages manuels
- Réglage NetRemote PIN
- Profil réseau
- Supprimer les paramètres du réseau
- Conserver la connexion réseau

2.1 Assistant réseau

Des conseils vous sont affichés. L'assistant réseau vous guide à travers les étapes nécessaires pour rejoindre un réseau. Les écrans et les options affichés dépendent du type de réseau et de la protection réseau utilisée. Sélectionnez Nouvelle recherche pour rechercher à nouveau des réseaux wifi. Sous Configuration manuelle, vous pouvez activer ou désactiver le DHCP.

NOTE :

L'assistant réseau est automatiquement lancé dans le cadre de l'assistant de configuration.

2.1.1 Choix du réseau

Lorsque l'assistant réseau est sélectionné, le récepteur hifi recherche automatiquement les réseaux sans fil disponibles et affiche une liste des SSID (identifiant de groupe de services) pour ces réseaux. Le récepteur hifi enregistre les détails de connexion des 4 derniers réseaux sans fil auxquels il a été connecté et se connecte automatiquement à l'un de ces réseaux.

NOTE :

Si la connexion à un réseau est temporairement interrompue, le récepteur hifi se reconnecte (dès que cela est à nouveau possible).

2.1.2 Réseau

Si le réseau est ouvert (non crypté), le système audio se connecte et aucune autre saisie n'est nécessaire.

2.1.3 Réseau crypté standard

Si le réseau sans fil est crypté, les options de saisie d'une clé de réseau ou d'un mot de passe s'affichent à l'écran.

NOTE :

Sur la plupart des routeurs, le mot de passe défini par défaut figure sur un autocollant situé sur leur face inférieure ou arrière.

2.1.4 Établir une connexion

Le récepteur hifi se connecte au réseau sélectionné. Si la connexion ne peut pas être établie, le récepteur hifi revient à l'écran précédent et réessaie.

NOTE :

Si la connexion à un réseau est temporairement interrompue, le récepteur hifi se reconnecte (dès que cela est à nouveau possible).

2.2 Configuration PBC wifi

Le récepteur hifi vous demande d'appuyer sur le bouton connexion du routeur. Appuyez ensuite sur le bouton de navigation. Pour plus d'informations sur la configuration d'un réseau crypté PBS wifi, consultez le mode d'emploi de votre routeur.

2.3 Afficher les paramètres

Affiche les paramètres de la configuration réseau en cours, y compris :

- Connexion active
- Adresse MAC
- Région wifi
- DHCP
- SSID
- Adresse IP
- Masque de sous-réseau
- Adresse de passerelle
- DNS primaire
- DNS secondaire

2.4 Réglages manuels

Sélectionnez **Sans fil** et activez ou désactivez le DHCP.

2.5 Configuration du code PIN NetRemote

Permet de créer un code PIN qui doit être saisi avant de pouvoir connecter le récepteur hifi à un réseau.

2.6 Profil réseau

Affiche une liste des réseaux enregistrés par le système audio (quatre au maximum). Sélectionnez un réseau pour le supprimer.

2.7 Supprimer les paramètres du réseau

Cette option supprime le réglage réseau en cours. Il est ainsi plus facile de se connecter à un réseau alternatif.

2.8 Conserver la connexion réseau

Sélectionnez **Oui** pour maintenir la connexion réseau. Sélectionnez **Non** pour ne pas maintenir la connexion réseau.

3. Heure/Date

Vous avez accès aux options suivantes :

- Date et l'heure : Réglez la date et l'heure. Le nombre réglable clignote.
- Mise à jour automatique : Réglez si le récepteur prend l'heure de la radio DAB ou FM ou d'Internet. Vous pouvez aussi le configurer pour qu'il ne reprenne pas automatiquement l'heure.

NOTE :

L'heure n'est mise à jour que dans le mode correspondant.

- Régler le format : Réglez le format de l'heure sur 12 ou 24 heures
- Régler le fuseau horaire : Réglez le fuseau horaire.
- Heure d'été : Supprimez et désactivez le passage à l'heure d'été.

NOTE :

Si vous mettez à jour l'heure de la DAB ou de la FM, l'heure d'été n'a aucune influence sur l'heure. Le système audio met à jour l'heure à partir de la source sélectionnée dès que l'information sur l'heure est disponible.

4. Langue

Sélectionnez la langue de l'appareil souhaitée pour le récepteur.

5. Réglages par défaut

Réinitialisez le récepteur.

ATTENTION !

Les réglages de l'heure/la date, le réglage du réseau et les stations mémorisées, etc. sont effacés. La version du logiciel du récepteur hifi est toutefois conservée.

6. Mises à jour logiciel

Vous pouvez vérifier manuellement s'il existe des mises à jour logicielles, ou régler le récepteur hifi pour qu'il effectue régulièrement une vérification automatique (réglage par défaut). Lorsque le récepteur hifi détecte un logiciel plus récent, il vous demande si vous souhaitez poursuivre la mise à jour. Si vous acceptez, le nouveau logiciel est téléchargé et installé. Après une mise à jour du logiciel, tous les paramètres utilisateur sont conservés. Si vous acceptez, le nouveau logiciel sera téléchargé et installé. Après une mise à jour du logiciel, tous les paramètres utilisateur sont conservés.

ATTENTION !

Avant de lancer une mise à jour logiciel, assurez-vous que le récepteur hifi est raccordé à une alimentation électrique stable. Une coupure de courant pendant la mise à jour du logiciel peut endommager l'appareil de façon irréversible.

7. Assistant de configuration

L'assistant d'installation peut être lancé à tout moment grâce à cette fonction. Vous serez guidé à travers les réglages essentiels dans l'ordre suivant :

1. Date/Heure → Régler le format
2. Auto Update → Sélectionner une source pour la mise à jour de l'heure, ou "No Update" (pas de mise à jour).
3. Réglez la date/l'heure (uniquement nécessaire si "No Update" a été sélectionné).
4. Réglez le fuseau horaire.
5. Heure d'été
6. L'assistant de configuration réseau est lancé automatiquement.

8. Information

Affiche les détails du système, y compris :

- Version du logiciel : Numéro de version du logiciel
- ID radio : Code unique utilisé pour identifier un récepteur hifi spécifique
- Affichages : Nom avec lequel le récepteur hifi peut être identifié dans un réseau.

9. Politique de confidentialité

Il s'agit du lien où vous pouvez consulter les dispositions relatives à la protection des données pour le récepteur.

10. Rétroéclairage de l'écran

Le rétroéclairage de l'écran du récepteur hi-fi peut être réglé de manière à s'atténuer après un certain temps en mode veille. Cette option vous permet de régler la durée après laquelle l'intensité du rétroéclairage doit être réduite. En outre, vous pouvez régler la luminosité avant (état de fonctionnement) et après (état tamisé).

11. Configuration ligne de sortie

Choisissez si la lecture audio se fait par les haut-parleurs connectés ou par la sortie audio du récepteur.

Caractéristiques techniques

Puissance nominale	60 W
Alimentation	220 à 240 V AC 50/60 Hz
Alimentation télécommande	2 piles de type AAA
Standard wifi	802.11b/g/n 2,4 GHz
Fréquence sans fil	2400,0 – 2483,5 MHz
Puissance audio	(RMS) 30 W x 2
Puissance de crête	120 W
Puissance d'émission max.	19 dBm
Température de fonctionnement	0 °C à 35 °C
Dimensions	43 x 28 x 7 cm
Poids	3,2 kg

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur https://www.pearl.fr.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont : Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.
L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.
L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.
A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.
Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :
Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.
Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.
Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.
Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.
Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.
Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.
Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.
Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.
Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.
Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.
Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.
Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.
Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.
GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.
Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.
Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.
Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces

brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès,

étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités

financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.
10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...
11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.
11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.
11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.
12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.
12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

PEARL GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV2 – 17.05.2022 – CR/DD/JvdH//RM